

<b>Fiche numéro</b>	42	
<b>Code de l'action</b>	P5C2A91-042	
<b>Programme</b>	P5	
<b>Axe stratégique</b>	A4: Développement de programmes de mise en valeur des ressources en eau	
<b>Composante</b>	C2 : Appui au développement des infrastructures hydrauliques et d'assainissement	
<b>Titre</b>	Etude et mise en œuvre du Programme de Réhabilitation de Ruzizi I et Ruzizi II et d'aménagement de Ruzizi III	
<b>Objectif</b>	Garantir l'indépendance énergétique - dans le cadre de l'élaboration d'une politique Régionale de l'eau privilégiant l'hydroélectricité-; une meilleure valorisation des ressources hydrauliques de la Région pour la production de l'hydroélectricité sera menée en accord avec les stratégies d'intervention du Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC).	
<b>Zone concernée</b>	RDC, Burundi et Rwanda	
<b>Justification</b>	Les pays de la région des Grands Lacs font face à des défis majeurs dans le secteur de l'énergie. C'est dans ce cadre que la coopération allemande soutient les projets régionaux de production d'énergie et de transport d'électricité. Ces projets constituent un grand potentiel pour l'expansion du commerce régional d'électricité et partant un approvisionnement d'électricité plus fiable et abordable à long terme, un développement économique et social et enfin une réduction substantielle du coût de l'alimentation en électricité. Dans ce cadre, s'insère le projet qui comprend la construction de la centrale hydroélectrique Ruzizi III, et la réhabilitation des centrales Ruzizi I et II	
<b>Activités</b>	Réhabilitation et extension de Ruzizi I et Ruzizi II- Réhabilitation et extension - Aménagement de Ruzizi III- Construction	
<b>Résultats attendus</b>	Accroissement de la capacité de production actuelle des Centrales de Ruzizi I et Ruzizi II - Construction de Ruzizi III	
<b>Indicateurs</b>	La capacité de production des Centrales	
<b>Bénéficiaires</b>	Populations de RDC, Burundi et Rwanda	
<b>Hypothèses</b>	Les politiques nationales sont basées sur la recherche de l'indépendance énergétique, et les pays pris individuellement ont disposé les moyens nécessaires pour le développement des infrastructures de production hydroélectrique	
<b>Risques</b>	Environnement politique Favorable Disponibilité des partenaires	
<b>Coût total en Euros</b>	385 000 000	
	Désignation	Coût
<b>Tâche / activité 1</b>	Réhabilitation et extension de Ruzizi I et Ruzizi II	20 000 000
<b>Tâche / activité 2</b>	Aménagement de Ruzizi III	330 000 000
<b>Provisions</b>		35 000 000
<b>Responsable de l'exécution</b>	Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) / la CEEAC	

<b>Institutions associées</b>	Les Ministères en charge de l'énergie des deux pays et le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) / la CEEAC	
<b>Programmation</b>	Moyen terme, 4 ans	
<b>Années de réalisation : début / fin</b>	2019	2022
<b>Relations avec d'autres actions</b>		
<b>Notes</b>		